

21 mai 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le "Grenelle de l'Environnement" et ses priorités en matière de protection de l'environnement, à Paris le 21 mai 2007.

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver, avec Alain JUPPE, à peine deux mois après notre dernière rencontre au Muséum national d'histoire naturelle. Je m'étais engagé à préparer l'ordre du jour du « Grenelle de l'environnement » avec vous.

Aujourd'hui, je tiens l'engagement pris : je ferai tout ce que j'ai dit avant l'élection.

Une tâche immense nous incombe. Les Français mesurent les enjeux du changement climatique et de la biodiversité. Ils n'en mesurent pas les implications.

Parler de l'environnement exige de penser notre relation à la nature. Parler de l'environnement impose de s'interroger sur notre mode de consommation et notre mode de vie. Naturellement, il n'est pas question de contester le progrès technologique. Nombre de réponses aux questions de l'environnement se trouvent dans ce progrès, et nous ne pouvons pas par ailleurs interdire aux pays les plus pauvres de se développer. Pour autant, il nous appartient bien d'en prévenir les excès ou les dérives. Quelles que soient nos convictions, l'épuisement des énergies fossiles, l'épuisement des ressources naturelles, les changements climatiques sont des échéances incontournables qui imposeront des changements.

Le rapport Stern évalue à 20 % de la consommation mondiale l'inaction. L'estimation du nombre de réfugiés climatiques varie de 150 millions à un milliard. Le GIEC (groupe international d'experts du changement climatique) a récemment conclu qu'il suffisait d'investir de 0,3 % à 3 % du PIB mondial pour prévenir ces changements. Ces données, nous les connaissons.

Le « Grenelle de l'environnement » ne sera pas un énième colloque pour constater l'urgence écologique et conclure qu'il faut agir. L'époque des colloques est derrière nous. Le temps est à l'action. Et je voudrais vous proposer le cadre de ce « Grenelle de l'environnement ».

En premier lieu, il s'agit bien d'une négociation sur des mesures concrètes. Il faut prévenir le changement climatique et ses conséquences. Quels sont nos engagements ? Il faut préserver la biodiversité. Quels sont nos engagements ? Il faut prévenir les conséquences des pollutions sur la santé. Quels sont nos engagements ? Ce sont mes trois priorités d'action. Et je vous propose que ce soient les trois priorités du « Grenelle de l'environnement ».

Le « Grenelle de l'environnement » sera un contrat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations. Je veux que ce contrat engage les responsables.

Nous ne négocierons bien que si le nombre de participants n'est pas trop important.

Au-delà des parties, je souhaite que les scientifiques, les économistes et même les philosophes puissent apporter leur expertise pendant la négociation.

Notre contrat devra porter, dans un premier temps, sur cinq ans. Naturellement, cela ne saurait répondre aux défis majeurs que constituent les changements climatiques et la perte de biodiversité. Pour autant, je veux que les échéances soient rapprochées afin que chacun soit comptable de son action. Et nous nous accorderons sur une évaluation annuelle des engagements.

Je souhaite que nous nous échangions aujourd'hui sur le cadre de cette négociation et les thèmes à l'ordre du jour. Naturellement, la discussion n'est pas close après cette première réunion. Je

... et l'enjeu de la justice matérielle, ne sera pas clos après cette première réunion et poursuivra, avec le Ministre d'Etat, Alain JUPPE, les consultations avec vous et l'ensemble des parties au « Grenelle de l'environnement ».

Je vous propose également d'organiser des consultations sous forme de réunions interrégionales ou de sondage pour que nos concitoyens puissent s'exprimer sur ce qu'ils considèrent prioritaire. Nous ne serons pas d'accord sur tous les sujets. Il y aura des points de divergence. Je ne veux pas que les sujets difficiles soient esquivés. Je n'ai pas de sujets tabous. Je souhaite que la discussion soit franche et aboutisse à des décisions ambitieuses qui ne se résument pas au plus petit dénominateur commun.

L'enjeu environnemental ne doit pas être une menace, mais au contraire une formidable opportunité pour la France. Non seulement, la France peut être le moteur international de l'enjeu environnemental mais elle doit avoir un temps d'avance.

Cher Nicolas, je vous avais affirmé en janvier dernier que notre crédibilité dans le Monde exigeait de tenir nos engagements en France. Ce défi est aujourd'hui le nôtre et je souhaite donc recueillir vos observations sur ces orientations.